

PARRAINAGE

A compter du 1er Juin 2019

*** Pour être Parrain, vous devez être inscrit à l'Auto Ecole de la Besbre ou à l'Ecole de Conduite Lusignoise**

*** Un « Bon de Parrainage » vous sera remis sur demande auprès du Gérant des établissements, que le Parrain et le Filleul devront remplir.**

- **Votre filleul(e) vient s'inscrire à l'Auto école muni(e) du « Bon de Parrainage »**
- **Vous gagnez alors 1 Heure de Conduite gratuite et votre filleul(e) 1 Heure de Conduite gratuite également.**

Un Filleul ne peut avoir qu'un Parrain. Mais un Parrain peut avoir plusieurs Filleuls.